

## GRANDS PREDATEURS VS. BIODIVERSITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE PYRENEES, FAO/ONU, COMMUNAUTE EUROPEENNE, POLITIQUE NATIONALE

*«Le développement humain est intimement lié à l'existence de la biodiversité, tant par les produits que l'humanité en a tirés que par l'impact, en retour, de cette utilisation sur le développement de la biodiversité elle-même. Ainsi, par exemple, les modes d'utilisation du sol ont façonné de façon spectaculaire les milieux, induisant une évolution conjointe entre les sociétés et la biodiversité. Il en résulte des situations où l'abandon d'une pratique traditionnelle menace directement des éléments remarquables du patrimoine naturel et paysager. Bon nombre d'espaces ouverts sont, par exemple, menacés de disparition par l'abandon du pâturage extensif. /.../» (page 11)*

*Certaines valeurs culturelles de la biodiversité, liées par exemple à des usages locaux et à des connaissances traditionnelles de la faune et la flore, tendent à s'effacer du fait de l'évolution des modes de vie qui affaiblissent les liens entre l'homme et la nature. Cet éloignement crée à l'inverse un intérêt pour la nature, mais la diversité du vivant reste une notion complexe, souvent mal appréhendée, au-delà de l'attachement à certaines espèces emblématiques (dauphin, baleine, ours...).» (page 16)*

Rapport du Ministère de l'Ecologie et du développement durable: « Stratégie nationale pour la biodiversité », février 2004

Dans les Alpes et les Pyrénées comme dans d'autres pays d'Europe (Espagne, Italie, Suisse ...), le front du refus s'organise face à l'ensauvagement des massifs qu'organise le retour ou l'importation des grands prédateurs, ours et loups notamment. Au delà du refus, nécessaire mais insuffisant, les associations françaises et les organismes socioprofessionnels concernés ont la même volonté d'œuvrer, dans leurs massifs, pour un avenir respectueux à la fois du milieu dont nous sommes les héritiers, des **êtres humains** qui y travaillent ou y viennent pour leurs loisirs, et de leurs successeurs.

Cet avenir doit rester basé sur **l'élevage extensif** et le **pastoralisme**. Mais l'on découvre aujourd'hui, que cette activité est essentielle à deux niveaux qui n'apparaissent pas aussi fortement il y a peu encore :

- en elle-même, comme **alternative et complémentarité à des modes d'élevage intensifs et industriels** qui, s'ils ont aussi leur efficacité, entraînent sur les milieux des conséquences négatives que l'on cherche aujourd'hui à réduire le plus possible dans le cadre du «**développement durable**».

- par ses **conséquences positives sur la biodiversité des écosystèmes de montagne**, et tout ce que le pastoralisme apporte aux autres usagers que sont touristes, randonneurs, urbains en général : notamment maintenir ouverts, accessibles, accueillants, des milieux qui, sans cela, deviendraient impénétrables, des déserts d'hommes. Ce sont les «**externalités positives**».

La conjonction de ces deux dimensions essentielles est à présent soulignée aussi bien au niveau mondial (**FAO**) que par la **Communauté Européenne** et dans la **politique nationale** (voir esquisse bibliographique). La première, l'élevage extensif, conditionne la seconde, les externalités positives. Elle repose sur deux piliers :

- **maintien et parfois relance de races d'élevage autochtones**, adaptées au milieu naturel et technique dans lequel ces races ont été sélectionnées pour leur adaptabilité à ce milieu. Production plus économe en intrants dont la production nécessite irrigation, pesticides, etc ..., moins productrice de ces extrants qui posent problèmes dans les élevages intensifs, l'un et l'autre «**externalités négatives**»;

- **maintien et parfois relance des modes de conduite du bétail et d'utilisation du milieu** qui conditionnent l'existence de ces races, ou d'autres, d'origine extérieure, mais adaptées à ce milieu et ces façons d'élevage (Race bovine limousine dans les Pyrénées, Simmental en Aubrac par exemple). On sait aujourd'hui comment ces façons ont joué un rôle essentiel dans la constitution de la biodiversité montagnarde qui n'est pas « naturelle » stricto sensu, mais le produit de l'interaction homme/potentialités naturelles, à l'œuvre depuis le néolithique.

Extensifs, basés sur des modes non pas de garde systématique, mais de surveillance de troupeaux menés en petits groupes (dans les Pyrénées et pour les ovins, les «*escabots*»), ces modes de conduite sont un élément essentiel de la conservation *in situ* des races locales que **la France s'est engagée** à maintenir et relancer dans un tel cadre technique, en conformité avec la réflexion menée sur ces problèmes par la FAO et la CE. Elle s'y est notamment engagée en adoptant la «*Charte du Bureau des Ressources Génétiques /BRG/*», dont ministère de l'Agriculture et de l'Environnement entre autres, furent co-signataires en 1998, citons :

- page 18 : «*Aujourd'hui, la Politique Agricole Commune (PAC) tend à orienter les systèmes européens de production vers une agriculture plus diversifiée et plus extensive. La rusticité de certaines races traditionnelles d'animaux constitue un caractère intéressant pour suivre ces nouvelles orientations qui suscite, par ailleurs, l'intérêt du milieu associatif et des collectivités territoriales. Or, plusieurs de ces races traditionnelles sont très fragilisées du double fait d'une forte concentration des efforts de sélection sur quelques races répondant aux critères économiques actuels et d'une méconnaissance de leurs capacités réelles.*»

- page 64 : «*la gestion et l'exploitation raisonnées des ressources génétiques dans leur milieu naturel imposent bien souvent de dépasser le seul cadre de l'espèce et de prendre en compte le contexte intra- et inter-spécifique au sein de systèmes, écologiques ou agronomiques. Cette remarque pourrait s'étendre aux ressources gérées dans leur milieu traditionnel de culture ou d'élevage qui, de fait, constituent la base génétique du champ couvert par l'agrobiodiversité.*»

Il suffit de lire les «*Mesures d'accompagnement*» intégrées au «*Programme de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées - 2006*», celles qui accompagnent le Plan-loups, pour se rendre compte de leur incompatibilité avec les engagements de notre pays tels que les fixe cette charte. Les techniques d'élevage et de pastoralisme qu'elles promeuvent sont l'inverse parfait de celles à l'œuvre dans ce «*milieu traditionnel de culture ou d'élevage*».

Quelles que soient par ailleurs les légitimes positions partisans des un(e)s et des autres dans les échéances électorales actuelles, force est de constater ceci : les objectifs subtils et humanistes que se donnaient en 2004 la France et le Ministère de l'Ecologie, avec la «*Stratégie nationale pour la biodiversité*», ont été oubliés, réduits à ce que cette stratégie nommait «*l'attachement à certaines espèces emblématiques*».

Plus aucune référence à la fonction créatrice pour la biodiversité des relations homme/nature, ni au rôle essentiel du pâturage extensif dans le «*Rapport d'activité 2005*» de ce même Ministère publié en octobre 2006.. On y trouve par contre, page 36, au titre de la *Direction de la nature et des paysages* et dans le paragraphe «*La préservation des espèces*» :

«*Deux espèces de grands carnivores ont à nouveau fortement mobilisé la direction de la nature et des paysages en 2005: le loup: dans le cadre du plan d'action 2004-2008 et sur l'impulsion du comité national «loup», des propositions / etc .../; l'ours: un large et important travail de concertation a été conduit /etc.../»*

**Comment notre pays peut-il ainsi réduire à de tels «*emblèmes*», la résolution des problèmes majeurs que sont biodiversité et développement durable**, alors que, à tous les niveaux politiques de décision (FAO, CE, Etat français lui-même), le soutien et la relance des modes d'élevage extensifs sont envisagés comme l'une des réponses à ces deux problèmes?

Et cela à la fois dans l'intérêt d'une **nécessaire évolution des politiques agricoles** elles-mêmes, comme dans celui de ces **externalités positives** profitables à l'ensemble d'une population par ailleurs de plus en plus urbanisée, victime «*de l'évolution des modes de vie qui affaiblissent les liens entre l'homme et la nature*»?

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

(Bibliographie sommaire composée de documents officiels de la FAO, de la Communauté Européenne, et de l'Etat français où est affirmée l'importance de préserver et enrichir ce que nous appelons «une biodiversité à visage humain». Nous y avons joint le rapport n° 3 de l'IDDRRI - 2004 (Institut du développement durable et des relations internationales) qui sous le titre «*La Convention sur la diversité biologique à la croisée de quatre discours*» propose une synthèse des positions, parfois peu conciliables, autour de cette notion. Les documents retenus sont tous accessibles sur internet par des liens que nous indiquons.)

### 1) Documents de la FAO

#### 1A) – Projet ADRD-M (Agriculture et développement durables en régions de montagne)

- Page d'accueil : <http://www.fao.org/sard/fr/sardm/home/index.html>
- Journée internationale de la montagne, 2006, note d'information : [http://www.fao.org/mnts/intl\\_mountain\\_note\\_fr.asp](http://www.fao.org/mnts/intl_mountain_note_fr.asp)
- Partenariat de la montagne, agriculture et développement en montagne. Page d'accueil : <http://www.partenariatmontagne.org/>
- Valorisation des externalités positives dans les régions de montagne. Pdf téléchargeable : <http://www.fao.org/sard/common/ecg/1671/fr/externalitesfinalfr.pdf>

#### 1B) – Biodiversité/animaux d'élevage, pastoralisme, élevage extensif, savoirs locaux

- Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Page d'accueil : <http://www.fao.org/ag/cgrfa/French/default.htm#welcome>
- Elevage et besoins de l'être humain - 1998 : <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9812int.htm>
- La diversité des animaux domestiques est en péril – 2000 : <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0011sp2.htm>
- Systèmes du patrimoine agricole - 2002 : <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0211sp1.htm>
- Développement de la stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage. Page d'accueil : <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/A5.html>
- Ressources génétiques et reproduction. Ressources, publications en ligne : [http://www.fao.org/ag/againfo/resources/fr/pubs\\_gen.html](http://www.fao.org/ag/againfo/resources/fr/pubs_gen.html) dont «*La Diversité Génétique Animale pour l'alimentation et l'agriculture - Il est temps de passer à l'action.*» Pdf téléchargeable : <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/documents/DAD-IS-Brochure-fr.pdf>
- La biodiversité des animaux de ferme – 2006 : <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/0609sp1.htm>
- La biodiversité au service de la sécurité alimentaire – Journée mondiale de l'alimentation 2004 : [http://www.fao.org/wfd/2004/infonote\\_2004\\_fr.htm](http://www.fao.org/wfd/2004/infonote_2004_fr.htm)
- Session 2006 de la commission des ressources génétiques – Informations et documents de travail : <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent-docs.html>
- Livestock report - FAO, Rome, 2006; notamment le chapitre «*Animal genetic resources - time to worry?*» = *Ressources génétiques animales – le moment de s'inquiéter?*» Rapport téléchargeable à partir de: [http://www.virtualcentre.org/en/detail\\_event.asp?event\\_id=34515](http://www.virtualcentre.org/en/detail_event.asp?event_id=34515)

### 2) – Documents européens :

- «*Règlement (CEE) n° 2078/92 du Conseil, du 30 juin 1992, concernant des méthodes de production agricole compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement ainsi que l'entretien de l'espace naturel*»

(élevage extensif notamment) :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31992R2078:FR:HTML>

- «*Règlement (CE) n° 870/2004 du Conseil du 24 avril 2004 établissant un programme communautaire concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture, et abrogeant le règlement (CE) n° 1467/94 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)*»

[http://europa.eu.int/prelex/detail\\_dossier.cfm?CL=fr&ReqId=0&DocType=CNS&DocYear=2003&DocNum=0321](http://europa.eu.int/prelex/detail_dossier.cfm?CL=fr&ReqId=0&DocType=CNS&DocYear=2003&DocNum=0321)

- «*Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen - Plan d'action en faveur de la diversité biologique dans les domaines de l'agriculture*» /\* COM/2001/0162 final \*/:

[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52001DC0162\(03\):FR:HTML](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52001DC0162(03):FR:HTML)

- Agriculture et environnement «*Concentration de la production animale*» :  
[http://ec.europa.eu/agriculture/envir/report/fr/live\\_fr/report.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/envir/report/fr/live_fr/report.htm)

- L'agriculture et l'environnement : [http://ec.europa.eu/agriculture/envir/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/envir/index_fr.htm)

### 3) – France :

- «*Charte du bureau National des Ressources Génétiques*» :  
<http://www.brg.prd.fr/brg/pdf/Charte.pdf>

- La Lettre du BRG, n°13, juillet 2000, Editorial :  
<http://www.brg.prd.fr/brg/pdf/numero13.pdf>

- «*Éléments pour un bilan de la politique de la montagne*» - Ministère de l'Agriculture, Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, 1996, pdf téléchargeable sur :  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984000885/index.shtml>

- «*Stratégie nationale pour la biodiversité*», février 2004, Ministère de l'Ecologie et du développement durable. Pdf à télécharger sur :  
[http://3dterritoires.free.fr/SPIP/IMG/pdf/Assemblee\\_Nationale\\_-\\_Biodiversite.pdf](http://3dterritoires.free.fr/SPIP/IMG/pdf/Assemblee_Nationale_-_Biodiversite.pdf)

### 4) – Divers :

- Suisse : «*Une agriculture variée favorise la biodiversité*» :  
<http://www.pnr48.ch/actualites/pk/05092005.html>

- «*La Convention sur la diversité biologique à la croisée de quatre discours*», Nicolas Brahy et Sélim Louafi. Les rapports de l'Iddri, n° 3, Iddri, 2004, 32 p. Pdf à télécharger :  
<http://www.iddri.org/iddri/telecharge/rapports/03-cdb.pdf>